

# L'OBSERVATEUR

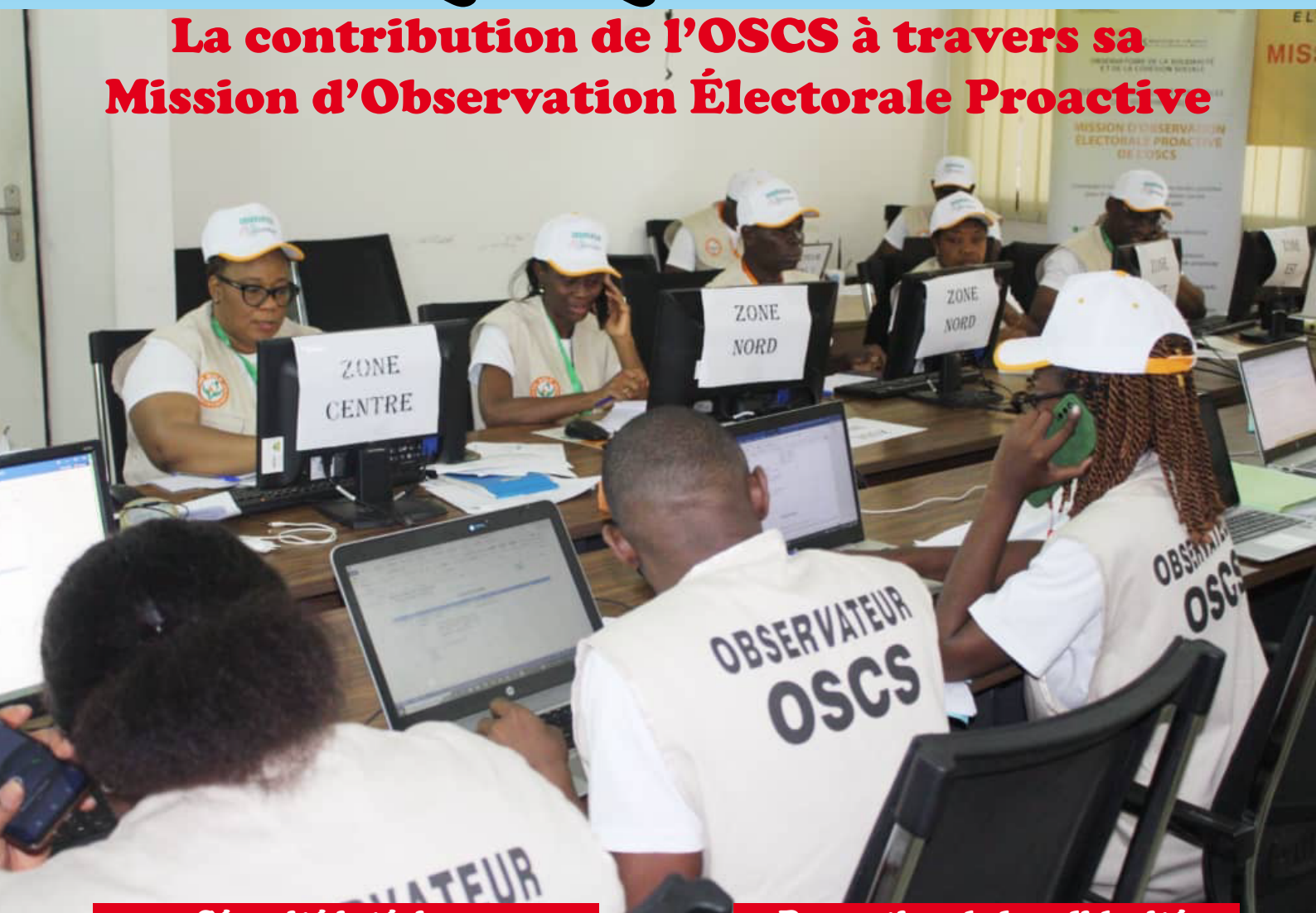
## de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale N°25

**Élections municipales, régionales et sénatoriales 2023**

# UN PROCESSUS ÉLECTORAL APAISÉ MALGRÉ QUELQUES VIOLENCES

**La contribution de l'OSCS à travers sa  
Mission d'Observation Électorale Proactive**



**Sécurité intérieure**

**LES POPULATIONS ÉPROUVÉES PAR  
DES ACCIDENTS, DES NOYADES, DES  
ÉCROULEMENTS, DES INONDATIONS,  
DES INCENDIES...**

**Pluies diluviennes**

**LA COMPASSION DU GOUVERNEMENT  
AUX FAMILLES ENDEUILLÉES**

**Promotion de la solidarité**

**LA DIRECTION RÉGIONALE DE  
L'OSCS DANS LE HAMBOL FAIT DES  
DONS À UN CENTRE SOCIAL**

**Interdiction d'uriner et de déféquer  
sur les voies publiques**

**LE PLAIDOYER DE L'OSCS POUR UNE  
APPLICATION EFFECTIVE DE LA LOI**



MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ  
ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

**ÉDITO**

**LES IVOIRIENS ENTRE ÉLECTIONS  
APAISÉES ET SINISTRES LIÉS AUX  
ACCIDENTS, NOYADES, INCENDIES,  
INONDATIONS...**



Les Ivoiriens ont nourri le secret espoir de voir les élections régionales et municipales du 2 septembre 2023 se dérouler sans perte en vies humaines et destruction de biens matériels.

Grâce à l'engagement citoyen de tous les acteurs impliqués dans l'organisation de ce double scrutin, cette attente a été comblée malgré quelques cas de violences

sur des personnes ou du matériel enregistrés dans certaines circonscriptions mais sans grande incidence sur la sincérité du vote. L'on a ainsi assisté à une compétition électorale avec la participation de tous les partis politiques qui ont eu l'occasion de mesurer leur popularité sur le terrain deux ans avant l'élection présidentielle d'octobre 2025.

Cependant la reprise des élections dans certaines circonscriptions à cause des violences physiques, des destructions de matériels et du saccage du siège de la Commission électorale locale, a montré qu'il faut poursuivre la sensibilisation des populations au fair-play et à saisir les autorités compétentes en cas de contestation des résultats proclamés par la CEI.

Dans cette veine, il faut analyser et tenir compte des recommandations formulées par les observateurs afin que les dysfonctionnements constatés soient corrigés pour renforcer la crédibilité et la transparence du processus électoral. Après la victoire des uns et la défaite des autres, nous devons tous engager des actions pour renforcer la cohésion sociale afin que les périodes électorales ne soient plus des moments de hantise pour les populations qui veulent vivre en paix.

Pour relever ce défi, il faut promouvoir le dialogue entre les différents acteurs politiques, renforcer la solidarité et la lutte contre la pauvreté, sensibiliser les populations aux valeurs républicaines, aux droits de l'homme, à la démocratie et à la participation civique etc.

En marge de ces élections, l'on a enregistré des sinistres liés aux noyades, aux éboulements de terrains, aux incendies, aux accidents, à la foudre, etc. Les incendies et les accidents ont fait 145 morts malgré les campagnes de sensibilisation pour éviter ces drames. Ces sinistres ont impacté les conditions de vie de plusieurs familles, influençant ainsi négativement la cohésion sociale. Face à cette situation, le Gouvernement a exprimé sa solidarité aux victimes.

**Tiohozon Ibrahima COULIBALY**

**Sommaire**

**Au fil du temps... la cohésion sociale** \_\_\_\_\_ P. 2  
**Actualité** \_\_\_\_\_ P. 3  
**État de la Cohésion Sociale** \_\_\_\_\_ P. 4  
**Plaidoyer** \_\_\_\_\_ P. 5  
**Pas à pas** \_\_\_\_\_ P. 6

- *La cohésion sociale : on avance, on recule*
- *Tous Azimuts*
- *En filigrane*

**L'OSCS en mouvement** \_\_\_\_\_ P. 7  
**Zoom Sur...** \_\_\_\_\_ P. 8



**Rédaction** : siège de l'OSCS sis aux Deux Plateaux 7<sup>ème</sup> Tranche non loin du pont reliant la 8<sup>ème</sup> Tranche. 04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 27 22 42 67 34

**Site web** : [www.oscs.solidarite.gouv.ci](http://www.oscs.solidarite.gouv.ci)

**Facebook** : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

**Directeur de Publication** : Tiohozon Ibrahima COULIBALY

**Coordonnateur de la Rédaction** : Mahamadou DOUMBIA

**Rédacteur en chef** : Adam ABOU

**Editeur** : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

**Tirage** : 2000 exemplaires

**OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE**

**Observer, Analyser et Prévenir pour renforcer la solidarité et la cohésion sociale**

**Pour tous les faits ou situations qui pourraient troubler la cohésion sociale, appeler au**

**07 88 47 46 03 / 05 65 40 76 92 / 01 01 49 52 79**

## Élections municipales, régionales et sénatoriales 2023 LE PROCESSUS ÉLECTORAL S'EST DÉROULÉ DANS UNE ATMOSPHÈRE APAISÉE MALGRÉ QUELQUES VIOLENCES



*Un électeur accomplissant en toute quiétude son devoir citoyen, dans un bureau de vote à Bonoua.*

Les Ivoiriens ont été appelés le 2 septembre 2023 aux urnes pour élire les conseillers municipaux et régionaux pour la mandature 2023-2027. Deux semaines après, les conseillers municipaux et régionaux ont été également appelés aux urnes pour élire les 2/3 des 99 membres du Sénat. Ces élections régionales et municipales couplées -qui ont enregistré un taux de participation de 44,61 % (régionales) et 36,18% (municipales)-, ainsi que les sénatoriales, se sont déroulées dans l'ensemble, dans une atmosphère apaisée. Ce, malgré quelques dysfonctionnements enregistrés le jour du scrutin du 2 septembre dans des localités. Il s'agit notamment de disputes entre représentants des candidats et agents de la Commission électorale indépendante (CEI); d'empêchements de certains électeurs d'accéder aux lieux de vote avec obstruction de voies à Guiglo, à Bodokro et à Odienné; d'intimidations d'électeurs et de vandalisations de certains lieux de vote à Marcory et à Kouibly.

Ainsi, contrairement aux élections précédentes qui ont été marquées par la violence, les élections locales de 2023, à l'instar des législatives de 2021, ont été inclusives et apaisées. Les observateurs de la Mission d'observation électorale proactive de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) ont pu observer une atmosphère de paix marquée par des actes de civisme posés par les électeurs durant les scrutins. Notamment, le respect de l'ordre et de la discipline devant les bureaux de vote, la présence rassurante des forces de l'ordre et les actes de solidarité envers des personnes âgées et des personnes vivant avec un handicap. Aussi, ce processus électoral, à la grande satisfaction des populations et des observateurs de la société ivoirienne, contribue à marquer une rupture avec les élections entachées par le boycott

d'une partie des électeurs. Les Ivoiriens de tout bord ont exprimé leurs voix parce que tous les partis politiques les plus représentatifs, ainsi que des citoyens sans étiquette politique, ont présenté des candidatures et ont invité leurs militants et sympathisants à aller voter. Ce processus électoral apaisé contribue à consolider la cohésion sociale et la stabilité politique.



*Des électeurs en rang devant un bureau de vote au Plateau, le 2 septembre 2023, lors des élections régionales et municipales.*

Tirant les leçons des violences des élections précédentes, les Ivoiriens ont montré leur maturité politique et démocratique à travers les municipales, les régionales et les sénatoriales de 2023. Ces élections ont montré un autre visage de la démocratie en Côte d'Ivoire. Un visage qui dénote d'une prise de conscience collective des acteurs politiques de la société ivoirienne. Espérons que la réussite de ces élections locales soit un signal fort de la classe politique ivoirienne pour une élection présidentielle apaisée en 2025.

Adam ABOU



**PARTICIPEZ À L'ALERTE PRÉCOCE.**  
Pour tous les faits ou situations qui pourraient troubler la cohésion sociale et la tranquillité des populations, contactez- nous au  
07 88 47 46 03 / 07 68 22 82 37  
05 65 40 76 92 / 01 01 49 52 79

## LES POPULATIONS EPROUVEES PAR LES ACCIDENTS, LES NOYADES, LES ECROULEMENTS, LES CONFLITS, LES INONDATIONS...

Au cours du troisième trimestre de l'année, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a enregistré 4.171 accidents de la route, 15 cas de noyade, 21 écroulements de mur, 4 écroulements de bâtiment dont 3 en construction, 1 écroulement de dalle, 1 glissement de terrain et 5 éboulements de terrain. Ces faits aux lourdes conséquences ont causé des morts et des blessés. Ainsi, 145 morts et 6 072 blessés ont été causés par les accidents. Les noyades ont provoqué 12 morts et 1 blessé. Quant aux écroulements, ils ont causé 31 blessés, des dégâts matériels et 11 morts. Enfin, les glissements de terrain ont causé 2 blessés et 3 morts ; et les éboulements de terrain ont provoqué 2 blessés et 10 morts.

### Le facteur humain, principale cause des accidents et des noyades

L'accident le plus marquant est celui de la collision entre un véhicule particulier et un autocar survenu sur l'autoroute du nord, au niveau du PK 125, ayant fait 6 morts, le 2 juillet 2023. Selon l'Office de Sécurité Routière (OSER), 90% de ces accidents sont dus au facteur humain lié à l'incivisme des automobilistes. Au niveau des noyades, l'imprudence des populations vivant aux abords des cours d'eau et le manque de matériels de sauvetage (gilets et coussins de sauvetage...), dans les embarcations sont à l'origine des sinistres. Quant aux écroulements, ils sont survenus pour la plupart suite aux pluies diluviennes.

### Inondation : un danger permanent



Les rues d'Aboisso inondées le 4 juillet 2023 après la sortie du fleuve Bia de son lit.

Au moins 11.251 personnes touchées, 4 morts, 7 blessées, 2 250 ménages sinistrés par 57 cas d'inondation. Tel est le bilan des conséquences des inondations enregistrées pendant les mois de juillet, août et septembre, dans les villes d'Abidjan, de Bouaflé, d'Adzopé, d'Hiré et d'Aboisso. Ces inondations ont été provoquées par les pluies diluviennes. C'est le cas de celle d'Aboisso provoquée le 4 juillet 2023 par la sortie du fleuve de son lit suite à l'ouverture du barrage d'Ayamé qui a connu un afflux d'eau dû aux fortes pluies. Ces inondations pour la plupart, se sont produites de manière soudaine, ne laissant pas le temps aux populations touchées d'évacuer rapidement les zones inondables. Les inondations représentent donc un danger permanent pour la sécurité des personnes et des biens. Il est important de continuer à sensibiliser les populations à la libération des zones à risque.

### Conflits : de la nécessité de rechercher des solutions durables

Entre le 1er juillet et le 30 septembre 2023, le Mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS a enregistré 5 cas de violences inter-intracommunautaires, dont 3 à l'Est et 2 au Nord. Ces affrontements ont fait 8 blessés. 40% de ces conflits sont des

tensions entre agriculteurs et éleveurs. Il est important pour les autorités administratives et coutumières de rechercher des solutions durables afin de promouvoir une cohabitation harmonieuse entre ces populations confrontées souvent à des incompréhensions conduisant à des affrontements.

### Incendie : une baisse des cas et des décès

Des incendies causés par des courts-circuits, des bouteilles de gaz domestiques et bien d'autres causes continuent de faire des victimes et constituent une réelle source d'inquiétude pour les populations. 688 cas ayant fait 81 blessés et plusieurs dégâts matériels, ont été enregistrés. Il convient de noter que comparativement aux deux trimestres précédents, le nombre des incendies a connu une baisse progressive au niveau de la récurrence et des décès. Au premier trimestre, il y a eu 879 cas avec 11 morts et au 2<sup>ème</sup> trimestre 799 cas avec 12 morts. Cependant, le nombre de victimes blessées a augmenté. Ce nombre est passé de 47 au premier trimestre, à 69 au 2<sup>ème</sup> trimestre et à 81 au 3<sup>ème</sup> trimestre. Cela montre bien que malgré la baisse du nombre des incendies, il est toujours urgent d'attirer l'attention des populations sur la nécessité de prévenir ces incendies en accentuant le niveau de vigilance dans l'usage des installations électriques et des bouteilles de gaz domestiques.

### Les prix des produits de grande consommation flambent

Le 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année a été aussi marqué par une inflation des prix des produits de grande consommation tels que le sucre, le riz, le gaz butane, l'huile, les pâtes alimentaires, la viande de bœuf, le lait, la tomate concentrée, etc. Le Kg du sucre est passé de 700F ou 800F à 1200F ou 1300F dans plusieurs boutiques à Abidjan. Selon des témoignages d'habitants de Cocody, de Koumassi et de Yopougon, le sac de 25Kg de riz importé qui coûtait 16000F à 17000F est passé à un coût allant de 22000F à 25000F dans des boutiques et des supermarchés. Pareil pour le litre d'huile qui est passé de 800F à 1200F. Aussi, la bouteille de gaz B6 qui coûtait 2000F est passée à 2 200F et la B 12 vendue à 5 000F est passée à 5 500 F. La boîte de tomate qui coûtait 2900F est passée à 3500F.

Les dépenses quotidiennes des ménages sont fortement perturbées par ces augmentations. Cette inflation est due entre autres, à la pénurie du sucre sur le marché, au non-respect du prix fixé du gaz butane par des commerçants et aux augmentations anarchiques des vendeurs de riz. Face à cette situation, des mesures ont été prises pour protéger le pouvoir d'achat des ménages et contenir l'inflation. Le Conseil national de lutte contre la vie chère (CNLVC) veille à l'intensification de la communication et au renforcement de la surveillance, du respect de l'affichage et des prix des produits réglementés.

### Tableau récapitulatif de quelques faits saillants ayant impacté les populations au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année

TYPOLOGIE DES FAITS	RÉCURRENCES	VICTIMES	BLESSÉS	MORTS
Noyades	15	13	01	12
Foudres	04	05	03	02
Inondations	57	11	07	04
Conflits	05	08	08	00
Incendies	688	81	81	00
Accidents	4171	6217	6072	145
Écroulements de bâtiments	26	42	31	11
Éboulements de terrains	5	12	02	10

## **Interdiction d'uriner et de déféquer sur les voies publiques : VIVEMENT L'APPLICATION EFFECTIVE DE LA LOI**



*Les collectivités locales à l'instar de la commune du Plateau, doivent mettre en place des toilettes publiques pour que les populations fassent leurs besoins dans la discrétion.*

Les règles du civisme nous apprennent que le citoyen a des droits et est soumis à des devoirs. Ces règles écrites ou non, en tant que lois et principes régissant notre cadre de vie, règlementent la vie en société et permettent aux populations de vivre en harmonie. Malheureusement certains comportements de nos concitoyens arrivent à mettre à mal cette harmonie. Il s'agit par exemple de l'attitude gênante de certaines personnes qui ont tendance à se soulager de leurs besoins naturels dans les rues.

### **LOI INTERDISANT D'URINER ET DE DÉFÉQUER SUR LES VOIES PUBLIQUES**

Et pourtant, il est établi qu'il est interdit d'uriner et de déféquer sur les voies publiques. Selon l'article 122 de la loi portant code de l'hygiène et de la salubrité, "est puni d'un emprisonnement de 15 jours à 3 mois et d'une amende de 10.000 à 100.000 FCFA ou de l'une de ces deux peines, quiconque urine ou défèque sur la voie publique, dans les caniveaux, les places et les plages publiques".

Bon nombre de nos citoyens n'ont malheureusement pas conscience de ces dispositions qu'ils ne respectent pas au vu et au su de tous. Ils se permettent de se soulager pratiquement sans gêne au bord des routes et dans les caniveaux. Certains ne se gênent même pas en profitant des embouteillages pour uriner en pleine chaussée à côté des véhicules stationnés dans les bouchons. Ce, sous prétexte qu'il n'y a pas de toilettes publiques sur les axes routiers dans les communes d'Abidjan. Il est donc important que la nation toute entière s'engage résolument à mettre fin à ces pratiques qui portent atteinte à la pudeur, choquent la conscience et détruisent notre cadre de vie, en mettant tout en œuvre pour que la loi interdisant d'uriner et de déféquer sur les voies publiques soient effectivement appliquée. Cela

suppose qu'il faut doter toutes les communes d'espaces publics sur les grands axes routiers pour se soulager, étant donné qu'aller aux toilettes est un besoin physiologique qui accompagne l'être humain partout où il se déplace. Il faut aussi sensibiliser les populations à ne plus uriner et faire les selles en plein air. Après quoi, l'on pourrait passer à l'étape de la répression pour que force soit à la loi.

### **ÉTAT DES LIEUX DES ESPACES D'AISANCE RÉSERVÉS AUX POPULATIONS ET L'URGENCE D'EN CONSTRUIRE**

En termes d'existence d'espaces publics pour se soulager, nous relevons deux situations : là où ils existent et là où ils n'existent pas. Dans toutes les structures qui accueillent du monde, c'est un impératif qu'il en existe. C'est le cas heureusement des grandes surfaces de distribution aujourd'hui, des cinémas, des cafés et des restaurants qui ont des salles d'eau assez convenables et relativement bien entretenues pour certains. Ce n'est pas le cas surtout des établissements scolaires (du primaire au supérieur) où les toilettes sont négligées au point qu'elles rebutent les utilisateurs et posent un problème d'hygiène publique. Ce n'est pas non plus le cas de certaines structures qui ne mettent pas à la disposition des usagers des salles d'eau. On cite dans cette catégorie, les établissements bancaires et certaines administrations. De même, il y a des villes et des communes où il n'existe pas de toilettes publiques tout comme sur les axes routiers d'une ville à l'autre.

Au total, le tableau est peu reluisant quant aux commodités pour que les populations se mettent à l'aise. C'est pour cela que nous exhortons les collectivités locales (conseils régionaux, mairies, districts ...) et les structures qui reçoivent des usagers à songer au plus vite à la question. Quant aux établissements qui en disposent, surtout les établissements scolaires, il leur faudra mettre un point d'honneur à nettoyer et à entretenir les toilettes pour la bonne hygiène des élèves et étudiants. Il est grand temps que des initiatives soient prises pour l'application effective de la loi interdisant à tout citoyen d'uriner et de déféquer sur la voie publique. Cela va permettre de garantir la propreté de nos routes et de nos caniveaux, d'obliger toutes les structures de prestation de service ainsi que les collectivités locales à mettre en place des espaces pour que les populations puissent se soulager même en déboursant un minimum de ressources pour l'entretien de ces espaces. Ces comportements écocitoyens permettraient d'éviter la pollution de notre environnement sources de nombreuses maladies.

## LA COHÉSION SOCIALE...

 **On avance**

### OUVERTURE D'UN CENTRE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE : UNE AVANCÉE DANS LE TRAITEMENT DE PLUSIEURS MALADIES SUR PLACE

Plus besoin d'évacuer à l'extérieur du pays les patients souffrant de maladies cardiovasculaires, cancers, affections neurologiques, etc. pour recevoir des soins. Ils pourront être traités à l'Institut de médecine nucléaire d'Abidjan (IMENA) du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Cocody inauguré en juillet 2023. Cet Institut renforce le plateau technique du système hospitalier de la Côte d'Ivoire et contribue à l'amélioration des soins de santé prodigués à des milliers de malades.

**M. DOUMBIA**

 **On recule**

### TINGRELA : UNE BAVURE POLICIÈRE CRÉE UNE TENSION ENTRE POLICIERS ET JEUNES

Le 10 juillet 2023, un conducteur de moto-taxi, âgé de 47 ans, a été abattu à Nigouni (Tingrela) par un policier à la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Mali. Il a reçu cinq coups de feu et son passager, victime collatérale de cette bavure policière, a été blessé. Cet acte incontrôlé de l'agent de sécurité a provoqué des mouvements d'humeur des jeunes de la ville contre le commissariat pour réclamer justice. Un couvre-feu de 3 jours a été instauré pour calmer la tension entre les jeunes et les forces de l'ordre. Cette bavure policière sape les efforts entrepris par le Gouvernement pour entretenir la confiance entre les populations et les forces de l'ordre dans une zone menacée par l'extrémisme violent.

**M. DOUMBIA**

#### L'OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE (OSCS) EN CHIFFRES :

- 27 Commissions Régionales
- 1 Mécanisme d'Alerte Précoce (MAP)
- Plus de 11 000 moniteurs et monitrices d'alerte précoce sur tout le territoire national
- 33 points focaux
- 126 indicateurs de solidarité et de cohésion sociale suivis

## TOUS AZIMUTS

### OSCS / Direction Régionale du Hambol DES DONNÉS OFFERTS AU CENTRE D'ACCUEIL SAINTE GÉNÈVIÈVE



*Le DR du Hambol, Jean Allé, remet de manière symbolique, un échantillon du don à l'Abbé Coulibaly.*

Les 34 pensionnaires du Centre d'accueil Sainte Geneviève de Katiola avaient le sourire ce lundi 18 septembre 2023. En effet, guidée par le souci de contribuer à la prise en charge de ces personnes vulnérables, la Direction régionale de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté du Hambol a fait un don en vivres à l'orphelinat du Centre d'Accueil Sainte Geneviève de Katiola. Cet orphelinat fondé par l'Abbé Coulibaly Germain, a été bâti par la Fondation Konan Akissi Amélie. L'homme de Dieu a remercié la Direction régionale et à travers elle le Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté qui, pour lui, fait beaucoup pour les familles vulnérables.

L'orphelinat Sainte Geneviève recueille des enfants abandonnés qui naissent souvent avec des malformations physiques ou dont les mères décèdent en couche. Pour certains parents, ces enfants sont considérés comme source de malheur.

**Mathurin KOUAKOU**

## EN FILIGRANE

### Pluies diluviennes LA COMPASSION DU GOUVERNEMENT AUX FAMILLES ENDEUILLÉES

Le 19 juillet 2023 l'atmosphère était lourde au cabinet du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté. Et pour cause, Madame la Ministre Myss Belmonde Dogo recevait les familles endeuillées par la forte pluie qui s'est abattue sur la ville d'Abidjan dans la nuit du 6 au 7 juillet. Elle a apporté la compassion et l'assistance du Gouvernement à 10 familles qui ont perdu 18 de leurs proches, afin de les aider à les enterrer dignement.

**V. OULOTO & M. ANO**



*Une mère éplorée consolée par Mme la Ministre Myss Belmonde DOGO*

## Actualisation des indicateurs de la solidarité et de la cohésion sociale **194 ENQUÊTEURS FORMÉS ET DÉPLOYÉS POUR COLLECTER DES DONNÉES FIABLES**



*Les 194 enquêteurs à l'issue de l'atelier de formation posant avec les officiels.*

194 enquêteurs ont été outillés du 31 juillet au 5 août 2023 au cours d'un atelier de formation dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> édition de l'Etude sur l'Indice National de Solidarité et de cohésion sociale, au Centre National de Matériels Scientifiques de Cocody. Initiée par l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), sous l'égide du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, avec l'appui de l'Institut National de la Statistique (INS), cette étude permet d'apprécier l'évolution du niveau global de la solidarité et de la cohésion sociale à partir de la production de l'Indice National de Solidarité et de Cohésion Sociale (INSCS). A l'issue de cette formation, ces enquêteurs ont été déployés dans 31 régions et les districts autonomes de Yamoussoukro et d'Abidjan, pour collecter des données dans les ménages, du 8 au 30 août 2023. Notons que cette formation s'est faite après celle des superviseurs que sont les Directeurs régionaux qui, ont joué un rôle de facilitateur administratif et ont fait le suivi des équipes sur le terrain.

## Élections municipales et régionales couplées 2023 **L'OSCS DÉPLOIE 250 OBSERVATEURS POUR LE BON DÉROULEMENT DU PROCESSUS ET LE RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE**



*La Directrice de cabinet du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté et le DG de l'OSCS présentant la MOEP à la presse.*

Madame la Directrice de cabinet du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Mme Dogbo Paule Marie, a procédé le 22 août 2023 au lancement officiel de la Mission d'observation électorale proactive (MOEP) des élections régionales et municipales du 2 septembre 2023, au cours d'une conférence de presse, au siège de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), sis à Cocody. Organisée par l'OSCS, cette mission consistait à déployer 250 observateurs dans 31 régions et 165 communes du pays, en vue de contribuer au bon déroulement du processus électoral et de

renforcer la cohésion sociale. Il s'agissait à en croire le Directeur Général de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohazon Ibrahima, de contribuer à la réduction des violences, des conflits et des tensions liés aux élections, en sensibilisant les populations à participer de manière pacifique et citoyenne au processus électoral. Ce, à travers le monitoring du processus électoral, notamment des activités des partis politiques et des candidats pendant la période de campagne. Dans la déclaration de lancement de Madame la Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Myss Belmonde Dogo, lue par Madame la Directrice de cabinet, tous les Ivoiriens ont été exhortés à aller voter dans la paix et à éviter toute situation qui pourrait menacer la cohésion sociale. La conférence de presse de la MOEP s'est tenue en présence des partenaires de l'OSCS dont la Commission électorale indépendante (CEI), la Direction générale de l'administration du territoire (DGAT) et le Conseil national de la jeunesse de Côte d'Ivoire (CNJCI).

## Prévention des crises et stabilité sociale au nord du pays **LE CNJCI REÇOIT DU MATÉRIEL DE COMMUNICATION**



*Le Président du CNJCI, M. Diabaté Ibrahim, recevant les dons des mains de la Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Myss Belmonde Dogo.*

La Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Myss Belmonde Dogo, a procédé le mercredi 13 septembre 2023, à la remise de matériels de sonorisation, de chaises et de crédits de communication téléphonique aux 16 délégations départementales du Conseil national des jeunes de Côte d'Ivoire (CNJCI) des régions du nord de la côte d'Ivoire (Bagoué, Boukani, Folon, Tchologo et Poro). C'était au siège de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) sis à Cocody, en présence de la Représentante Résidente du PNUD, Carol Flore-Smrecznik et du Directeur Général de l'OSCS, Coulibaly Tiohazon Ibrahima. Cet appui d'une valeur de 10 560 000 F CFA intervient dans le cadre du projet relatif à l' "Engagement des jeunes et des femmes pour la prévention des crises, la stabilité sociale, la consolidation de la paix et la réduction de la violence communautaire au nord de la Côte d'Ivoire" conduit par le PNUD. Il est composé de 16 sonos portables, 384 cartes de crédits de communication pour rechargement internet et 240 chaises malaga. L'objectif de ce don selon Madame la ministre est de contribuer au travail de l'OSCS, l'organe de veille et d'alerte de son département ministériel qui lui permet de savoir tout ce qui se passe sur le territoire national en matière de solidarité et de cohésion sociale. Quant au Président du CNJCI, M. Diabaté Ibrahim, il a, au nom de l'organisation, remercié Madame la Ministre, la Représentante du PNUD et le Directeur Général de l'OSCS pour leur engagement au côté de la jeunesse, tout en les rassurant que les bénéficiaires utiliseront le matériel à bon escient.

**Une sélection de Fatou DIALLO**

## Mission d'observation électorale proactive de l'OSCS UN OUTIL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES VIOLENCES EN PÉRIODE ÉLECTORALE



*L'équipe de coordination de la Mission d'observation électorale proactive des élections municipales et régionales couplées 2023, au siège de l'OSCS le 2 septembre.*

Dans le cadre de ses missions de promotion de la Solidarité et de la cohésion sociale, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), organise depuis 2016, à l'occasion des élections générales et locales, une Mission d'observation électorale proactive (MOEP). Organisée sous l'égide de sa tutelle, le Ministère en charge de la Solidarité, cette observation électorale proactive, vise à contribuer à la tenue d'élections apaisées grâce à son mécanisme d'alerte précoce et de réponse rapide.

### PARTICULARITÉ DE LA MOEP

Contrairement à l'observation classique, la Mission d'observation électorale proactive en tant qu'outil de prévention et de gestion des violences électorales, consiste, pour l'OSCS, à observer les dysfonctionnements ou autres situations de crise susceptibles de perturber le bon déroulement du processus électoral et à interagir avec l'organe de gestion des élections, la Commission électorale indépendante (CEI) et d'autres acteurs du processus (corps préfectoral, forces de l'ordre, partis politiques, candidats, leaders de jeunesse, etc.). Afin que ceux-ci puissent corriger en temps réel les dysfonctionnements observés ou apporter des solutions aux situations de crise et/ou de tensions relevées. Des observateurs dûment accrédités par la Commission électorale indépendante issus des moniteurs du Mécanisme d'Alerte Précoce (MAP) de l'OSCS, sont déployés dans des lieux de vote. A titre d'exemple, la Mission d'observation électorale proactive des élections municipales et régionales couplées du 2 septembre 2023 a déployé 250 observateurs dans 1160 lieux de vote dans 165 localités des 31 régions et des districts autonomes d'Abidjan et de Yamoussoukro.

### CONTRIBUTION À L'ORGANISATION D'ÉLECTIONS APAISÉES

Ayant pour objectif de contribuer à l'organisation d'élections locales paisibles, gage d'un renforcement de

la cohésion sociale et de la consolidation de la paix, la MOEP sensibilise les populations à participer de manière pacifique et citoyenne aux activités des partis politiques et des candidats pendant la période de campagne ; alerte la CEI et les acteurs de réponse sur les situations susceptibles de mettre à mal le bon déroulement du processus électoral et donc la cohésion sociale en vue de les résoudre ; et suscite les réponses des acteurs de réponse face aux situations susceptibles de créer des troubles.

Les observateurs et moniteurs sur le terrain et la cellule de coordination installée au sein de l'OSCS le jour scrutin, ont contribué à la remontée en temps réel des cas de dysfonctionnements ou d'incidents qui auraient pu entacher la tenue du scrutin dans les 165 localités d'intervention. Ainsi, les dysfonctionnements et incidents observés ont donné lieu à 219 alertes aux autorités administratives et sécuritaires et à la Commission électorale indépendante. Grâce à la bonne collaboration avec ces acteurs de réponse, ces alertes ont permis de résoudre 216 incidents permettant un bon déroulement du vote et le renforcement de la cohésion sociale. Il s'agit entre autres de la mise à disposition du matériel électoral et des agents de bureaux de vote en vue du démarrage effectif du scrutin dans certains bureaux de vote ; de la sécurisation des lieux de vote par les forces de l'ordre ; et de la poursuite du scrutin ; et de l'intervention des autorités locales (préfets, forces de défenses et de sécurité) par la prise de mesures de prévention et de gestion des violences électorales observées.

Adam ABOU

### LA NOTE

#### ATTENTION AUX AFFRONTEMENTS ENTRE POPULATIONS ET FORCES DE L'ORDRE

Face à la menace des attaques terroristes à nos frontières Nord et Nord-Est, il est urgent d'unir nos forces contre l'ennemi. Seules la franche collaboration et la confiance entre les populations et les forces de l'ordre parviendront à garantir une atmosphère paisible et de sécurité durable.

Les récents affrontements entre les policiers et les chauffeurs de moto-taxis le 22 juin à Bouaké et le 23 juin 2023 à Korhogo, ne concourent pas véritablement à cela. Tous ensemble, nous devons calmer le jeu pour ne pas permettre à des aventuriers de profiter de notre désunion pour instaurer un climat de méfiance entre populations et les forces de l'ordre. Car ensemble nous constituons un rempart sûr contre l'insécurité et une garantie pour le développement de notre pays.

Ningan COULIBALY